

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (D.A.E.U. OPTION B) - UNIVERSITÉ D'ANGERS

Résumé de la formation

Type de diplôme : DAEU

Domaine ministériel : Sciences

Présentation

La formation est proposée est proposée à distance :

- 8 regroupements physiques à Angers
- forums de discussions animés par les enseignants
- tutorat téléphonique individuel, hebdomadaire

Objectifs

Le DAEU B permet de s'inscrire dans les filières universitaires : sciences, technologies, activités physiques et sportives, médecine, odontologie, pharmacie, secteur paramédical.

Il rend également possible l'inscription dans une formation du supérieur ou à un concours requérant le niveau IV (équivalent du Baccalauréat).

Conditions d'accès

N.B. : Sont assimilés de plein droit à cette activité professionnelle :

- * le service national
- * toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- * l'inscription au Pôle Emploi
- * la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification

Plus d'infos

Durée : 1 an

Niveau d'étude : bac

Langue d'enseignement :
Français

- * l'exercice d'une activité sportive de haut niveau au sens de la loi n°84-610 du 16 juillet 1984.
- * avoir suivi la formation organisée par l'Université d'Angers ou par des organismes conventionnés.

Un entretien obligatoire, destiné à orienter le candidat, est organisé par l'Université avant toute inscription. Pour obtenir ce rendez-vous, vous devez remplir, en ligne, un dossier de pré-inscription.

Au bout de 4 semaines de cours, un test est organisé dans les deux matières obligatoires, à l'issue duquel les stagiaires sont définitivement inscrits au DAEU ou réorientés vers le pré-DAEU.

Droits de scolarité

Coût de la formation * :

— totalité du DAEU : 1 742 € + droits universitaires (tarif entreprise)

— par matière : 402 à 436 € + droits universitaires (tarif entreprise)

— pour les demandeurs d'emploi : prise en charge par la Région Pays de la Loire

— autres situations : nous consulter

* tarifs en vigueur 2015 - 2016

Public cible

Avoir interrompu depuis au moins deux ans ses études initiales et :

- * soit être âgé de 24 ans au 1er octobre de l'année de l'examen

- * soit être âgé de 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de 2 années d'activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

Composante

Angers : Université d'Angers

Lieu(x) de la formation

Angers

Contact(s) administratif(s)

Contact DAEU

formationcontinue @ univ-angers.fr